

Les Œnologues de France redorent leurs médailles



(photo F. Hermine)

L'Union des Œnologues de France organisait cette semaine, dans les locaux de l'OIV (Organisation International de la vigne et du Vin) à Paris, une première présentation à la presse des lauréats de ses principaux concours : les Vinalies, Internationales, Nationales et le Mondial du Rosé.

Les Vinalies Internationales ont été créés en 1993 sous l'impulsion de Robert Tinlot, à l'époque directeur de l'OIV. Pour la première édition, l'UOEF avait reçu 438 échantillons dont 55% étrangers de 15 nations; en 2018, 3470 ont été dégustés en provenance de 47 nations (Chypre, la Lettonie et la Moldavie ayant présenté des vins pour la première fois en 2018). Cette année, ils étaient 145 dégustateurs, uniquement des œnologues, de 33 pays (qui ne doivent avoir aucun lien commercial avec les vins dégustés) sont mobilisés sur 5 jours. Seules des médailles d'or et d'argent sont remises avec un trophée pour les 8 catégories de vins. Les vins



[Visualiser l'article](#)

présentés depuis 2010 doivent être certifiés Iso 9001 comme pour le Mondial du Rosé. Près de 30% des vins sont primés dont moins de 8% de médailles d'or. 40% des lauréats 2018 l'étaient déjà en 2017 mais seuls 70% des lauréats le valorisent notamment sur la bouteille (qui leur coûte 47€ les 1000 macarons), « et nous allons étudier comment justement améliorer la valorisation par les producteurs », précise Sophie Pallas, la nouvelle directeur de l'Union des Œnologues.

Un jury élargi

Les Vinalies Nationales, créée en 1982 à l'initiative de Jacques Puisais, fondateur de l'Institut du Goût, a reçu cette année 2976 vins. Sont remis aux lauréats les prix Vinalies, Excellence, Grand Prix d'Excellence parmi lesquels le jury élargi aux professionnels du vin, remet 13 palmes d'or. Quant au Mondial du Rosé, le seul concours créé par une région en 2004, il a reçu en 2018 1349 vins de 32 pays dont 59% de France, et mobilise 64 dégustateurs de 18 nationalités. Les vins primés pour ces deux concours avoisinent également les 30%. Une appli Sélection Vins-Œnologues de France est dédiée aux concours pour en donner les résultats.

Les Palmes d'Or 2018 des Vinalies Nationales :

- Pour l'Alsace, le Riesling blanc 2016 grand cru Mandelberg du Domaine Jean Becker
- Pour la Champagne, le champagne Comtesse Gérin Grande Réserve
- Pour Bordeaux-Sud-Ouest, le Médoc cru bourgeois 2016 Château Saint-Christophe des Vignobles Cruchon & Fils
- Pour Bourgogne-Centre-Est, l'AOC Régnié rouge 2017 du Château de Pizay
- Pour le Languedoc-Roussillon, l'IGP Côtes-de-Thau chardonnay Beauvignac 2017 de la cave des Costières de Pomérols
- Pour le Val de Loire, l'AOC Muscadet Sèvre & Maine Château du Coing Monnières Saint Fiacre 2014 du domaine Günther Chéreau
- Pour la Provence-Corse-Vallée du Rhône, l'AOC Luberon Petit Miracle rouge 2016 des Vignobles Aureto

- Pour les Liqueux, l'AOC Alsace gewurztraminer en Sélection de Grains Nobles 2015 de Wolfberger
- Pour les Effervescents, la Clairette de Die rosé des caves Carod
- Pour les vins bios, l'AOC Côtes-de-Provence blanc Croix de Basson 2017 des Vignerons de Correns
- Pour les vins blancs, l'AOC Chablis 1er cru Les Fourneaux 2015 de La Chablisienne
- Pour les vins rosés, l'AOC Côtes-de-Provence 2017 du Jas d'Esclans
- Pour les vins rouges, l'AOC Cabardès Château Lalande Grande Réserve rouge 2012 des Vignerons Montariol Degroote

www.oenologuesdefrance.fr